

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune d'INDEVILLERS



C6 – AVIS ET INSERTIONS

Prescrit par délibération du : 07/09/2017

Arrêté par délibération du : 23/05/2025

DATE ET VISA 19/10/2026

Le Maire,

G. ARGUEDAS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Sciences Environnement

Mandataire : Cabinet d'urbanisme DORGAT

3 Avenue de la Découverte

21 000 DIJON

03.80.73.05.90

dorgat@dorgat.fr

www.dorgat.fr

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Publicités juridiques

MAÎTRE
SYLVIE MARCON-CHOPARD

Avocat au Barreau de BELFORT
(Territoire de Belfort), y résidant 10 rue Reiset
Tél. : 03 84 90 45 10

Vente aux enchères

COMMUNE DE BEAUCOURT (TERRITOIRE DE BELFORT) 90500 :

Une construction de type maison particulière d'architecture contemporaine de 2011-2012, située sur une parcelle de terrain au 36 allée Georges Clavier 90500 BEAUCOURT, portant le numéro 30 du lotissement dénommé « LE PARC DES HAUTS DE BEAUCOURT II » comprenant :
- Par-De-Chaussée : couloir (3,70 m²), dégagement 1 (2,65 m²), cuisine (33 m²), salon-salle à manger (35,65 m²), chambre 1 convertie en salon (14,64 m²), salle d'eau (3,85 m²), WC (1,26 m²), garage (47 m²)
- Etage : galler (15,97 m²), galerie (3,90 m²), dégagement 2 (1,22 m²), salle d'eau-WC (5,97 m²), 4 chambres (14,41 m², 10,75 m², 11,40 m², 12,65 m²)
- Toiture terrasse au-dessus du garage (57,25 m²)
La surface habitable est de 170,98 m² et la surface non habitable est de 70,74 m².

Figurant au cadastre :
* Section AL n°349, lieudit LES GRANDS CHAMPS, d'une contenance de 12 a 89 ca
Inoccupée par les propriétaires au 26 août 2024 (date du PV descriptif)
Devant le Juge de l'exécution en charge des saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de BELFORT, 9 Place de la République 90000 BELFORT.

LE LUNDI 9 MARS 2026 A 15 HEURES(SALLE A, ANNEXE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE)

MISE A PRIX

92 000 € (quatre-vingt-douze mille euros)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BELFORT (Territoire de Belfort), les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté :
1) au Greffe du Tribunal Judiciaire de BELFORT sous le n° 24/00014
2) Au Cabinet de Maître Sylvie MARCON-CHOPARD, dont le siège est 10 rue Reiset 90000 BELFORT, rédacteur dudit cahier

DATES ET HEURES DE VISITELE VENDREDI 27 FEVRIER 2026 DE 10 HEURES 30 A 11 HEURES 30

487872200

Avis publics

PRÉFECTURE DU DOUBS

Modification N°3 du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur du Centre Ancien de Besançon

Par arrêté préfectoral n° 25-2025-12-22-00011 du 22 décembre 2025, le Préfet du Doubs a approuvé la modification n°3 du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Centre Ancien de Besançon. Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs. Le dossier approuvé est consultable à la Communauté urbaine de Grand Besançon Métropole, à la mairie de Besançon, à l'unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Doubs et à la direction départementale des Territoires du Doubs et à la commune dès publication du présent avis.

480024500

COMMUNE D'INDEVILLERS

Avis d'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 22 janvier 2026, le Maire a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de PLU arrêté en date du 23 mai 2025. Les caractéristiques principales du PLU portent sur la création de zones agricoles, naturelles, urbaines, au sein desquelles les constructions et occupations des sols seront interdites ou encadrées. La réglementation associée viendra desormais se substituer aux dispositions de Règlement National d'Urbanisme et se verra plus contraignante en matière de droits à bâtir, d'aspect, des constructions, de protection de la végétation, de limitation de l'imperméabilisation des sols. Le PLU s'appuie sur un objectif démographique d'environ 300 habitants d'ici 2040, soit une vingtaine de logements existants mobilisables au sein de la trame urbaine. Les constructions existantes inscrites dans la commune pourront bénéficier de droits à construire limités (annexes, extensions et changement de destinations). Le PLU vise également la mise en valeur et la préservation des enjeux environnementaux, écologiques, des risques et des paysages et traduit les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de prise en compte des risques. Les objectifs de développement ont été prisés en compte des capacités d'alimentation en eau potable et des équipements et sont jugés cohérents.

Le projet est soumis à évaluation environnementale, les informations se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans l'évaluation environnementale et le résumé non technique. La MRAE a rendu un avis tacite le 24/09/2025 joint au dossier d'enquête publique consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la MRAE). Cette enquête est régie par les articles L 123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. A cet effet, Mme Marie-Madeleine CLEFEC-GEVREY, commissaire enquêteur et Mr Michel LANFLUMEZ, suppléant, ont été désignés par le Tribunal Administratif. L'enquête se déroulera en mairie pendant 33 jours consécutifs.

du vendredi 20 février 9h au mardi 24 mars 2026 18h inclus (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- vendredi 20 février 2026 de 9h à 12h

- samedi 7 mars 2026 de 15h à 18h.

- mardi 24 mars 2026 de 15h à 18h.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté pendant la durée de l'enquête :

- en mairie d'INDEVILLERS, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi 13h30-15h30 / mardi 15h-18h / jeudi 8h-11h / vendredi 8h-12h

- sur le poste informatique de la mairie d'Indevillers

- sur le registre d'enquête accessible au public sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

- sur le site internet de la Commune www.indevillers.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être formulées :

- sur un registre d'enquête publique disponible en mairie d'INDEVILLERS (version papier), aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Par courrier postal : Mairie, 4 rue de l'Eglise 25470 Indevillers, à l'attention de Mme Marie-Christine CLEFEC-GEVREY, commissaire enquêteur.

- Par courrier électronique :

enquête-publique-7074@registre-dematerialise.fr

- Sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

Par écrit auprès du commissaire enquêteur lors des permanences. A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, à la Préfecture du Doubs et à la Sous-Préfecture de Montbéliard durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet du registre d'enquête publique

<https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal pourra également décider d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Guy ARGUEDAS, joignable en Mairie.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire jusqu'à la clôture de cette dernière.

489740600

GRAND BESANCON METROPOLE

Avis d'enquête publique relatif à la rénovation et l'agrandissement du crématorium d'Avanne-Aveney

Une enquête publique relative à la rénovation et à l'agrandissement du crématorium d'Avanne-Aveney sis au 16 Rue des Cierisiers, 25720 Avanne-Aveney est organisée par Grand Besançon Métropole pendant une durée de 29 jours consécutifs soit du mercredi 18 février 2026 à 9 h 00 au mercredi 18 mars 2026 inclus à 17 h 00.

La maîtrise d'ouvrage des travaux sera assurée par OGF Crématoriums - société des crématoriums situé au 6, rue du Général Audran 92400 COUREVOIE. Toute personne pourra obtenir des renseignements auprès Grand Besançon Métropole :

M. Eric BOUSSARD : 03 81 61 50 75)

Le dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête en mairie de Besançon 2 Rue Mégérand, 25000 Besançon du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi qu'en mairie d'Avanne-Aveney, 9 Rue de l'Eglise, 25720 Avanne-Aveney, le lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au jeudi : 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi : 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier sera aussi consultable sur le site internet de Grand Besançon Métropole à l'adresse suivante :

<https://www.grandbesancon.fr/>, sur le site internet du registre numérique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/renovation-crematorium-avanne-aveney>.

ainsi que sur un poste informatique mise à disposition du public à cet effet à la mairie de Besançon 2 Rue Mégérand, 25000 Besançon, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon a désigné, pour conduire cette enquête publique, Monsieur Pierre-Marie BADOT, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Gabriel LAITHIER en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à la mairie de Besançon et à la mairie d'Avanne-Aveney aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies ou les adresser par voie postale à l'attention de : Monsieur Pierre-Marie BADOT, commissaire enquêteur, Grand Besançon Métropole 4 Rue Gabriel Plançon, 25000 Besançon cex ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

renovation-crematorium-avanne-aveney@mail.registre-numerique.fr

ou sur le registre d'enquête numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/renovation-crematorium-avanne-aveney> ou plus tard le 18 mars 2026 à 17 h 00.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Besançon et à la mairie d'Avanne-Aveney :

- Le mardi 24 février de 14h à 17h (Mairie d'Avanne-Aveney - 9, rue de l'Eglise)
- Le jeudi 12 mars de 10h30 à 12h30 (Mairie de Besançon - 2, rue Mégérand - Entrée B, salle des enquêtes publiques 316)
- Le mercredi 18 mars de 14h à 17h (Mairie de Besançon - 2, rue Mégérand - Entrée B, salle des enquêtes publiques 316)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire seront tenus à la disposition du public au crématorium d'Avanne, 16 Rue des Cierisiers, 25720 Avanne-Aveney, et sur le site internet du Grand Besançon Métropole : <https://www.grandbesancon.fr/>. Une copie du rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions sera transmise à la préfecture du Doubs, au Tribunal Administratif de Besançon et au CODERST pour avis. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de Monsieur le préfet du Doubs après avis du Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques.

489356900

Euro
Marchés publics
Agir en Proximité avec
les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive

Pour la publication de votre annonce | Pour tout conseil
legaleserv@ebraservices.fr | 03 83 59 09 66 | aj@ebsa.fr

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

MY CROSS SHOP

35 rue de la Schifffe 25200 MONTBELLARD

Par acte SSP du 27/01/2026 il a été constitué une SASU dénommée :

MY CROSS SHOP

Siège social : 35 rue de la Schifffe 25200 MONTBELLARD

Capital : 1 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la vente, la revente, l'importation, l'exportation, la distribution, la location (avec ou sans option d'achat) de matériel et d'équipements destinés aux pratiques sportives (fitness, musculation, CrossFit, Hiron, sports de combat, etc...), ainsi que leurs accessoires et consommables ;

- La mise à disposition, l'installation, le montage, la maintenance simple (hors activité réglementée), le conseil et l'assistance liés aux matériels distribués ou loués ;

- La vente et/ou location d'équipements à destination des associations, entreprises, sociétés, collectivités, professionnels du secteur sportif et particuliers ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Président : M. FANARD Jonathan 35 rue de la Schifffe 25200 MONTBELLARD

Transmission des actions : Le capital social est fixé à la somme de un € (1 €).

Il est divisé en une (1) action de un € (1 €) chacune, entièrement souscrite et détenue par l'associé unique.

Apport en numéraire : l'associé unique apporte à la Société la somme de un € (1 €).

Cet apport en numéraire est libéré intégralement dès la consultation et sera déposé sur un compte ouvert au nom de la Société en formation, conformément aux dispositions légales.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Les actions sont nominatives. Elles donnent droit, proportionnellement à la quotité du capital qu'elles représentent, à une part des bénéfices et de l'actif social, ainsi qu'au droit de vote et de participation aux décisions de l'associé unique.

Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCS de BELFORT

490262900

Dissolutions

SCI KOALA

Société civile immobilière
en liquidation amiable

Aux termes d'une décision en date du 9 janvier 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et se mise en liquidation amiable.

Madame Fatma BELLUT, a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 11 rue du 8 mai, 25500 Mortieu, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes relatifs à la liquidation seront notifiés.

Mention sera faite au RCS de Besançon.

490195000

Additif - Rectificatif

MAÎTRE BERTRAND MENIER

Notaire
12 Esplanade du Breuil
25110 BAUME LES DAMES
Constitution de société

Avis rectificatif

Aux termes d'un acte authentique reçu le 23 janvier 2026 par Maître Bertrand MENIER, notaire à BAUMES LES DAMES (25110) 12 Esplanade du Breuil il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL FAMILIALE ASTRAU 1

Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)

Objet social : La location d'appartements meublés destinés à l'habitation principale ou secondaire.

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Et, généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 13 rue sur le Quint, 25110 BAUME-LES-DAMES

Capital social : 1 000 €

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON.

Gérance :

- Monsieur GLEIZE Gérard, demeurant 13 rue sur le Quint, 25110 BAUME-LES-DAMES ;

- Monsieur GLEIZE Stéphane, demeurant 3 rue Alexandre Grosjean, 25000 BESANCON.

La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

490323700

francemarchés.com
100% LES ANONS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web
1 Plus de 20.000 appels d'offres en cours

Avis publics

COMMUNE D'INDEVILLERS

Avis d'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 22 janvier 2026, le Maire a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de PLU arrêté en date du 23 mai 2025. Les caractéristiques principales du PLU portent sur la création de zones agricoles, naturelles, urbaines au sein desquelles les constructions et occupations des sols seront interdites ou encadrées. La réglementation associée viendra désormais se substituer aux dispositions de Règlement National d'Urbanisme et se verra plus contraignante en matière de droits à bâtir, d'aspect des constructions, de protection de la végétation, de limitation de l'imperméabilisation des sols. Le PLU s'appuie sur un objectif démographique d'environ 300 habitants d'ici 2040, soit une vingtaine de logements entièrement mobilisables au sein de la trame urbaine. Les constructions existantes isolées dans la commune pourront bénéficier de droits à construire limités (annexes, extensions et changement de destinations). Le PLU vise également la mise en valeur et la préservation des enjeux environnementaux, écologiques, des risques et des paysages et traduit les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de prise en compte des risques. Les objectifs de développement ont été questionnés au regard des capacités d'alimentation en eau potable et des équipements et sont jugés cohérents.

Le projet est soumis à évaluation environnementale, les informations se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans l'évaluation environnementale et le résumé non technique. La MRAe a rendu un avis tacite le 24/09/2025 joint au dossier d'enquête publique (consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la MRAe).

Cette enquête est régie par les articles L 123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. A cet effet, Mme Marie-Christine CLERC-GEVREY, commissaire enquêteur et Mr Michel LANFUMEZ, suppléant, ont été désignés par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 33 jours consécutifs, du vendredi 20 février 9h au mardi 24 mars 2026 18h inclus (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- vendredi 20 février 2026 de 9h à 12h
- samedi 7 mars 2026 de 9h à 12h
- mardi 24 mars 2026 de 15h à 18h.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté pendant la durée de l'enquête :

- en mairie d'INDEVILLERS, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi 13h30-15h30 / mardi 15h-19h / jeudi 8h-11h / vendredi 8h-12h
- sur le poste informatique de la mairie d'Indevillers
- sur le registre d'enquête accessible au public sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

- sur le site internet de la Commune www.indevillers.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être formulées :

- sur un registre d'enquête publique disponible en mairie d'INDEVILLERS (version papier), aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Par courrier postal : Mairie, 4 rue de l'Eglise 25470 Indevillers, à l'attention de Mme Marie-Christine CLERC-GEVREY, commissaire enquêteur.
- Par courrier électronique :

enquete-publique-7074@registre-dematerialise.fr

- Sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

- Par écrit auprès du commissaire enquêteur lors des permanences.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, à la Préfecture du Doubs et à la Sous-Préfecture de Montbéliard durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet du registre d'enquête publique

<https://www.registre-dematerialise.fr/7074/>

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal pourra également décider d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Guy ARGUEDAS, joignable en Mairie.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire jusqu'à la clôture de cette dernière.

489740600

Avis d'attribution



HABITAT 70

Résultats consultation (extrait) Travaux

HABITAT 70 (OPH) a lancé une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique pour un **Marché de conception réalisation pour l'opération de construction d'une résidence autonomie de 30 logements à PORT SUR SAONE - « Aux Murgerots »**. Résultats de cette consultation sur www.habitat70.fr

492201300

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

MBA CONSULTING

13 Impasse Antoine François Momoro 25000 BESANÇON

Par ASSP en date du 16/01/2026, il a été constitué une **SASU dénommée : MBA CONSULTING** Siège social : 13 Impasse Antoine François Momoro 25000 BESANÇON Capital : 1000 €

Objet social : - l'étude, l'analyse et l'expertise technique et financière dans le domaine des terrassements routiers, autoroutiers ferroviaires, de plateformes industrielles et artisanales ; - l'assistance à la préparation, à la rédaction et à la gestion des dossiers d'appels d'offres, marchés publics et privés, y compris la constitution et l'analyse de dossiers techniques et économiques ; - le conseil, l'audit, le contrôle et l'expertise auprès des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux publics, collectivités ou bureaux d'études, notamment pour le suivi, la vérification et l'optimisation des travaux de terrassement et d'aménagement ; - la formation, la diffusion de connaissances, la rédaction de documents techniques et la réalisation de prestations d'assistance ou d'accompagnement dans le domaine des travaux publics et de l'ingénierie des sols ; - l'achat, la location, la vente et la mise à disposition de matériel, logiciels ou équipements techniques nécessaires à la réalisation de missions d'expertise ou d'études.

Président : M BEN ABDALLAH Mokhtar demeurant 13 Impasse Antoine François Momoro 25000 BESANÇON élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BESANÇON.

488732500



SELARL RUEZ & ASSOCIES

Notaire
13 rue Macédonio Melloni.
39100 DOLE

Avis de constitution

GROUPE

A

EURL

Siège

2

810672

Par décision de l'AGE anticipée de la société 2 rue de Cologne App de liquidation au siège et documents. Mention

492299300

Augm

Socié

au capital de 2

Siège so

2548

99392

Il résulte du PV de l'AGE augmenté d'une somme Monsieur Thibault MAN 15528 actions en nue-p de 860 208 euros dont Jouhaux, immatriculée à 342 725 827, évalué à 8 En conséquence, l'Article 7 - Capital social AM : Le capital social e NM : Le capital social TROIS CENT CINQUAN Modification sera fait BESANCON.

491887000

Fin

MAÎTRE

1 RUE DES

FIN DE

Aux termes d'un acte re 2026, enregistré à : SF 2026 00001187, réferé Il a été mis fin à la loc privé en date du 2 av renouvelable d'année e Monsieur Christian SAR de l'Eglise Au profit de la SARL ST (25140) 9 place de l'H sous le n° 841 004 997

